

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Coaching illimité 10 mois — Programme ExtraVersions

Article 1 — Parties au contrat

Prestataire : Anne Henot, coach professionnelle certifiée (RNCP n°68793 niveau 6, RS n°5242, Level 2 ICF — certifié par Coaching Ways France), exerçant à titre individuel.

Anne Henot EI, N°de Siret : 82137207500019

Client(e) : Toute personne physique procédant à l'achat du programme ExtraVersions via la page de paiement Stripe associée aux présentes conditions.

Article 2 — Objet et description de la prestation

ExtraVersions est un programme d'accompagnement en coaching professionnel individuel à durée déterminée de 10 (dix) mois, dont l'objet est d'accompagner la cliente dans la clarification de ses objectifs professionnels, la levée de ses freins internes et le développement de sa posture d'entrepreneure indépendante.

La prestation comprend :

- Une séance initiale de 30 minutes consacrée à définition de l'objectif global de coaching ;
- Des séances de coaching individuelles en visioconférence d'une durée de 20 à 30 minutes, réservables à la demande via le calendrier en ligne exclusif communiqué à la signature ;
- Un accès à des ressources et exercices intersessions, transmis au fil de l'accompagnement selon les objectifs de la cliente ;
- Un accès à une communauté Signal réservée aux participantes du programme.

Le coaching proposé est un accompagnement professionnel centré sur les ressources et l'autonomie de la cliente. **Il ne constitue pas une prestation de conseil, de thérapie, de psychothérapie, ni de formation au sens réglementaire.**

Article 3 — Nature et portée de l'engagement « illimité »

3.1 Définition. Le terme « illimité » désigne la possibilité pour la cliente de réserver autant de séances qu'elle le souhaite au cours de la durée du programme, sans plafond de nombre de séances, et sans surcoût.

3.2 Condition d'accès à une nouvelle séance. Pour réserver une séance suivante, la cliente doit avoir accompli les actions co-déterminées lors de la séance précédente, ou se trouver dans une situation de blocage complet l'empêchant d'y procéder. Cette condition vise à garantir la progression effective de la cliente et la qualité de l'accompagnement. La coach se réserve le droit d'en rappeler l'existence avant toute nouvelle réservation.

3.3 Durée et expiration. L'accès au programme est ouvert pour une durée de 10 (dix) mois à compter de la date d'achat (ci-après « date anniversaire »). À l'expiration de ce délai, l'accès au programme prend fin de plein droit, quelle que soit la fréquence d'utilisation du programme par la cliente au cours de cette période. Aucun report, prolongation ou compensation ne sera accordé au titre de séances non réalisées.

3.4 Disponibilité du calendrier. La coach met à disposition de la cliente un calendrier de réservation en ligne comportant des créneaux en matinée de semaine. La disponibilité

effective des créneaux peut varier en raison des congés, formations ou événements personnels de la coach, qui s'engage à en informer la cliente avec un préavis raisonnable.

Article 4 — Conditions financières

Prix : 990 € (neuf cent quatre-vingt-dix euros) TTC, réglés en une fois au moment de l'achat.

TVA : TVA non applicable — art. 293B du CGI.

Modalité de paiement : Paiement par carte bancaire via la plateforme sécurisée Stripe.

Article 5 — Politique d'annulation et absence de remboursement

Compte tenu de la nature du service (accès immédiat à un accompagnement personnalisé, à durée déterminée, avec réservation de disponibilités), le programme ExtraVersions ne fait l'objet d'aucun remboursement, partiel ou total, une fois l'achat effectué.

La cliente reconnaît et accepte expressément cette condition avant tout paiement.

Droit de rétractation : Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux prestations de services pleinement exécutées avant la fin du délai de rétractation, ou dont l'exécution a commencé avec l'accord exprès du consommateur. En procédant au paiement, la cliente reconnaît avoir demandé l'exécution immédiate de la prestation et renonce expressément à son droit de rétractation.

Article 6 — Résiliation par la coach

La coach se réserve le droit de mettre fin à l'accompagnement si les attentes ou les comportements de la cliente ne permettent pas un déroulement adéquat du processus de coaching (manquements répétés aux engagements, comportements irrespectueux, etc.). Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 7 — Déontologie et confidentialité

La coach exerce dans le respect du code de déontologie de l'ICF (International Coaching Federation). Elle est tenue à la confidentialité de l'ensemble des informations échangées dans le cadre de l'accompagnement, pendant et après la fin du programme. Aucune information ne sera transmise à un tiers sans accord écrit préalable de la cliente, sauf obligation légale.

Dans le cadre de sa démarche d'accréditation ICF, la coach peut être amenée à inscrire dans son registre de clientes le nom de la cliente, le nombre d'heures de coaching réalisées, ainsi que ses coordonnées. L'ICF pourra contacter la cliente afin de confirmer la relation de coaching. Cette autorisation fait l'objet d'une autorisation écrite distincte signée par la cliente.

Article 8 — Données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre de la commande sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD — règlement

UE 2016/679) et à la législation française applicable. Elles sont utilisées exclusivement aux fins de la relation contractuelle. La cliente dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, exerçable par email à l'adresse de la coach.

Article 9 — Responsabilité

La coach s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour accompagner la cliente dans l'atteinte de ses objectifs. Son obligation est une obligation de moyens et non de résultats. Les résultats obtenus dépendent de l'implication active de la cliente dans le processus.

Article 10 — Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.

Article 11 — Médiation de la consommation

Conformément aux articles L616-1 et R616-1 du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », après nous avoir sollicités en cas de litige et à défaut de réponse la satisfaisant, la cliente a la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation de la consommation auprès de :

CM2C
49 rue de Ponthieu
75 008 PARIS
Tel : 01 89 47 00 14
Site internet : <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php>
Mail : litiges@cm2c.net

La cliente peut également consulter la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) accessible à l'adresse : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>

En procédant au paiement, la cliente reconnaît avoir lu, compris et accepté sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente.

Version en vigueur au 13 mai 2026.